ANDBANK GSERIES

CIRCUIT ANDORRA

ANDBANK GSERIES

COMPLÉMENT Nº 1
RÈGLEMENT
SPORTIF
2026

Art. 10 PUBLICITÉ OBLIGATOIRE ET NOM DES PILOTES

10.1 Portes latérales
La publicité obligatoire doit être située sous les vitres latérales du pilote et copilote. Voir dessin ci-joint.

10.2. Parasol
La bande « parasol » couvrant toute la longueur de pare-brise avant du véhicule doit obligatoirement être placée sur le dessus du pare-brise.

10.3. Plaque frontale
Si l'organisation le décide, la plaque doit être placée à l'avant et au centre de « pare-chocs » du véhicule.

10.4. Plaque postérieure
Si l'organisation le décide, la plaque doit être placée à l'avant et au centre de « pare-chocs » postérieur du véhicule.

10.5. Nom des pilotes
Le/les nom/s ou le/les prénom/s du/des pilote/s doit obligatoirement être écrit majuscule noire et Arial de 4 cm d'hauteur en couleur noir et sur une bande blanche couvrant toute la longueur, et partie basse, des fenêtres arrière.

Dessin publicité

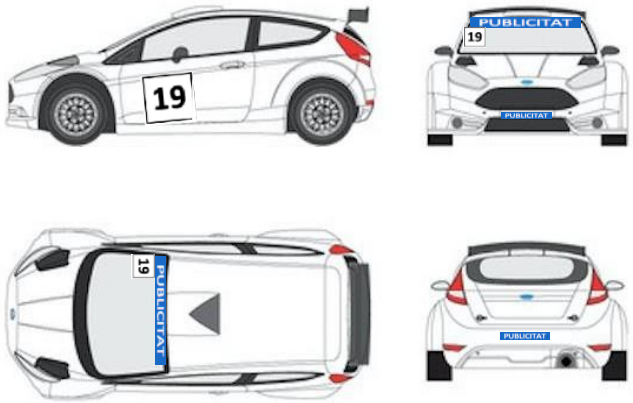

10.6. Demande de dispense pour cause d'incompatibilité
Exceptionnellement, l'équipe participante peut demander une dispense de l'affichage de la publicité susmentionnée en cas d'incompatibilité dûment justifiée, due soit à des engagements contractuels antérieurs, soit à d'autres circonstances empêchant sa bonne application.

Procédure de demande
La demande doit être soumise par écrit à l'Organisation au moment de l'immatriculation et doit être accompagnée du paiement du double du montant correspondant à l'immatriculation du véhicule.

Approbation et conditions
L'acceptation ou le refus de la demande sera statué par l'Organisation lors de l'inscription.
De même, l'équipe devra présenter la demande acceptée par l'Organisation au Secrétariat de la Course lors des Vérifications Administratives pour ratification par les Commissaires Sportifs.

ACACLUB GRUP HIPER PAS CIRCUIT ANDORRA ANDBANK Private Bankers RACINGLOOP AL KAMEL Encamp El Pas de la Casa

10.6. Étiquetage non autorisé

~~L'étiquetage des véhicules avec des vinyles ou peintures réfléchissantes ne sont pas autorisés~~

Les autocollants pour véhicules utilisant du vinyle ou de la peinture réfléchissante sont autorisés.

Art. 13 DESENVOLUPAMENT DE LA PROVA

13.5. Free Practice

Catégories ~~GIAND~~ - KARTCROSS – SIDEBYSIDE – RALLY 3

Séance d'essais libres de 6 tours maximum avec un départ rapide et sans formation de grille.

Catégorie GIAND

Deux séances d'essais libres de 6 tours maximum avec départ lancé et sans formation sur grille..